g

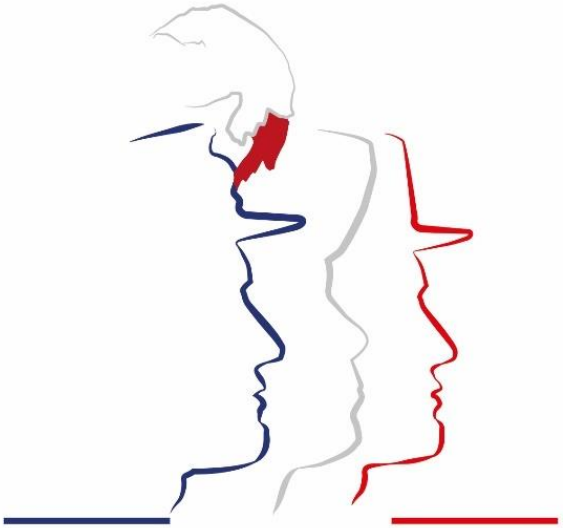

ACADÉMIE
MILITAIRE
SAINT-CYR COËTQUIDAN

Livret d'accueil

Livret d'accueil
de l'académie militaire
de Saint-Cyr Coëtquidan

Site Internet : https://www.terre.defense.gouv.fr/amscc

Édition janvier 2025

AVANT-PROPOS

En dépit de l'expérience acquise à chaque mutation, s'installer dans une nouvelle garnison représente toujours pour un militaire une source de préoccupations en raison de la multiplicité des démarches à accomplir.

Ce guide regroupe un maximum d'informations utiles et pratiques. Il vous apporte notamment des renseignements en matière de logement et de vie courante, vous donne quelques conseils et clés de compréhension de sujets d'ordre admministratif, éducatif et culturels.

Il est actualisé chaque année en fonction de l'appréciation de ses utilisateurs. N'hésitez pas à m'adresser les remarques éventuelles suite à son utlisation via mon adresse mail :
amscc-beh.contact.fct@intradef.gouv.fr

Major Cécile Mancosu
chef du bureau environnement humain
de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan

SOMMAIRE

Mot du général de division Emmanuel Charpy 9

1. ACCUEIL ET ACCÈS AU SITE 11

1.1. Accueil des arrivants 11

1.2. Modalités d´accès aux enceintes militaires 11

2. PRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE MILITAIRE 12

2.1. École spéciale militaire de Saint-Cyr 12

2.2. École militaire interarmes 13

2.3. École militaire des aspirants de Coëtquidan 13

3. ORGANISATION 14

3.1. Situation géographique 15

Se rendre sur le site de Coëtquidan 15

3.2. Organismes sur le camp de Coëtquidan 17

4. VIE AU QUOTIDIEN ET SERVICES AUX FAMILLES 18

4.1. Le bureau logement 18

Les logements familles 19

4.2. Les établissements scolaires 23

Bellevue-Coëtquidan 23

Proches de Coëtquidan 23

4.3. Accueil de la petite enfance et de l'enfance 24

Accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Institution de Gestion Sociale des Armées (IGeSA). 24

Accueil de la petite enfance, dans le cadre de la communauté de communes du pays de Guer 25

Accueil de l'enfance, communauté de communes du pays de Guer .. 25

5. SOCIAL - EMPLOI 27

5.1. Échelon social de proximité de Coëtquidan 27
5.2. Antenne défense mobilité 27
5.3. Accompagnement juridique de la personne 29
5.4. Logement monoparental 30
6. LA PLATEFORME MULTI-DÉMÉNAGEURS (PFMD) 31
6.1. Comment en bénéficier ? 31
6.2. Informations pratiques 32
6.3. Contacts 32
7. SOUTIEN MÉDICAL ET PARAMÉDICAL 34
7.1. Modalités de fonctionnement 34
123e Antenne médicale Alain Calloc'h de Kerillis 34
Consultations du personnel civil de la Défense et des familles 35
Visites de médecine de prévention du personnel civil 35
7.2. Professionnels de santé aux environs du camp de Coëtquidan 35
8. HABILLEMENT 38
8.1. Section « magasin du GSC RVC » 38
8.2. Société Abilis Grand Ouest (Atelier multi-services) 39
9. HÔTELLERIE - HÉBERGEMENT - RESTAURATION - LOISIRS 40
9.1 Hôtellerie 40
Hôtel externalisé cercle de Lattre 40
Hôtel du pôle de Guer 40
Cadre de permanence joingnable 24H/24 : 06 43 62 48 94..... 40
9.2 Hébergement cadre « célibataire », « célibataire géographique » et « EVAT ». 41
9.3 Fonction loisirs 42
Restauration 42

Bar 43
Loisirs / boutiques - bazar 43
10. AUTRES SERVICES ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES 44
10.1 Administrations 44
10.2 Bureau courrier – vaguemestre 45
10.3 Tourisme 45
10.4 Cabines photos d'identité 46
10.5 Laveries automatiques (hors BCC ou B. EVAT) 46
10.8 Salons de coiffure 46
10.6 Le pôle ATLAS 47
11. CULTES 47
11.1 Culte catholique 47
11.2 Culte protestant 48
11.3 Culte musulman 48
11.4 Culte israélite 48
12. ASSURANCES ET MUTUELLES 49
a. Assurances 49
b. Mutuelles 50
13. ASSOCIATIONS ET AMICALES MILITAIRES 51
14. VIE AU QUOTIDIEN LOISIRS, SPORT ET CULTURE 54
a. Clubs sportifs et artistiques 54
ASEAAC 54
Autres associations sportives et culturelles à Guer 54
Scoutisme sur la garnison de Coëtquidan 54
Chasse et pêche 55
b. Musée de l'Officier 56
15. RÉSEAU SOCIAL DES ARMÉES 58

COMMANDEMENT

Général de division
Emmanuel Charpy

commandant l'académie militaire
de Saint-Cyr Coëtquidan

COORDONNÉES UTILES

Adresse postale :
Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan
56381 GUER CEDEX

PRÉSIDENTS DE CATÉGORIE

Président des officiers LCL Sébastien Guillot *Tél : 862 563 73 29 - 02 97 70 73 29* *sebastien-m.guillot@intradef.gouv.fr*	**Vice-président des officiers** CDT Stéphane Rouault *Tél : 862 563 73 92 - 02 97 70 73 92* *stephane.rouault@intradef.gouv.fr*
Président des sous-officiers MAJ Cécile Mancosu *Tél : 862 563 77 01 - 02 97 70 77 01* *Portable : 06 08 65 59 18* *cecile.mancosu@intradef.gouv.fr*	**Vice-président des sous-officiers** ADC Guillaume Gassiot *Tél : 862 563 81 86 - 02 97 70 81 86* *guillaume.gassiot@intradef.gouv.fr*
Président des EVAT BC1 Damien Carro *Tél : 821 563 75 24 - 02 97 70 75 24* *Portable : 06 73 07 18 21* *damien-c.carro@intradef.gouv.fr*	**Vice-président des EVAT** CCH Tanguy Salgarella *Tél : 862 563 74 40 - 02 97 70 74 40* *tanguy.salgarella@intradef.gouv.fr*

Mot du général de division Emmanuel Charpy commandant l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan

Cher camarade, cher frère d'arme,

Vous allez très bientôt rejoindre la communauté humaine de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Je m'en réjouis et espère que cette arrivée en terre bretonne, au cœur du Morbihan Vert, comblera vos aspirations, tant professionnelles que familiales. Je vous souhaite en tout cas la bienvenue en pays gallo.

Vous rejoignez la Grande école du commandement, celle qui forge aujourd'hui les chefs militaires de demain. Il s'agit d'une mission exigeante mais exaltante.
Quels que soient vos métiers, fonctions, engagements, et compétences, ils seront très bienvenus pour faire partie intégrante de cette belle aventure.

Vous rejoignez le pays guérois et la communauté de communes « Oust à Brocéliande communauté » (OBC), une région dynamique où il fait bon vivre, à hauteur d'hommes pour reprendre une expression

chère à notre belle armée de Terre et où les familles sont heureuses. Le camp propose en outre de nombreuses activités dans le cadre des clubs.

Nous fêtons en 2025 les 80 ans de présence des écoles de formation d'officiers à Coëtquidan avec une Académie militaire parfaitement intégrée à son territoire.

Vous trouverez dans le présent livret les renseignements nécessaires afin de préparer au mieux votre arrivée et votre installation en Bretagne. Il sera utilement complété par votre participation souhaitée à l'une des deux journées dédiées à votre accueil le jeudi 3 avril ou le mardi 6 mai prochains.

D'ici là, n'hésitez pas à solliciter votre futur président de catégorie ou le chef du bureau environnement humain, qui saura vous accompagner et prodiguer les conseils de première nécessité avant de vous accueillir physiquement sur place.
Notre communauté humaine est de grande qualité dans une garnison très appréciée. Tout sera mis en œuvre pour vous accueillir et faciliter vos démarches.

A très bientôt à Coëtquidan ! Soyez les bienvenus.

1. ACCUEIL ET ACCÈS AU SITE

1.1. Accueil des arrivants

Toute personne, militaire ou civile, affectée à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, doit se présenter au bureau logement, même si sa situation personnelle ne lui impose pas de le faire. Ce contact est nécessaire pour sa prise en compte dans la base de données de la BdD.

1.2. Modalités d´accès aux enceintes militaires

L'accès au camp de Coëtquidan est réglementé. Tout nouvel arrivant, est prié de se présenter au poste d'accueil à l'entrée de Bellevue à Coëtquidan muni de papiers d'identité, pour y retirer un formulaire et effectuer les démarches nécessaires en vue de la délivrance d'un badge permettant l'accès des véhicules :

PNIA : 862 563 78 57 – Tél. : 02 97 70 78 57

2. PRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE MILITAIRE

Installée au cœur de la région Bretagne, dans le département du Morbihan (56), l'Académie militaire de Saint Cyr Coëtquidan jouit d'un environnement privilégié en France. Elle a développé un véritable « campus militaire » permettant aux élèves officiers et officiers élèves de se former dans les meilleures conditions.

Au cœur de la forêt de Brocéliande….

Un domaine unique en France :

- Un camp bâti de 200 hectares ;
- Un espace d'entraînement de plus de 5 000 hectares.

L'infrastructure d'une grande académie militaire :

Avec des installations spécifiques dédiées à la formation et à l'entraînement à la mission opérationnelle, l'infrastructure d'une grande académie, c'est :

- 1 réseau pédagogique Internet ;
- 4 gymnases ou salles de sport spécifiques ;
- 1 piscine olympique avec son bassin de 50 mètres ;
- 2 parcours d'obstacles ;
- 1 parcours d'audace ;
- 22 installations de tir ;
- 2 polygones d'explosifs ;
- 1 zone de saut parachutiste ;
- 1 installation « combat en zone urbaine ».

2.1. École spéciale militaire de Saint-Cyr

Grande école d'enseignement supérieur, l'École spéciale militaire de Saint Cyr assure la formation initiale des officiers du corps des armes issus du recrutement direct.
Elle forme des officiers destinés à encadrer les unités opérationnelles de l'armée de Terre, puis à assumer des responsabilités croissantes de conception et de direction au sein de l'armée de Terre, de la Défense et des états-majors multinationaux.
Elle délivre une formation plurisdiplinaire de niveau Master qui conjugue

formation humaine, militaire et académique et qui, complétée par les enseignements spécialisés en école d'application permettra aux jeunes officiers d'assumer leurs premières responsabilités en unité.

2.2. École militaire interarmes

L'École militaire interarmes (EMIA) assure la formation initiale des officiers des armes recrutés par voie interne et, depuis 2013, celle des officiers du corps technique et administratif (CTA) de l'armée de Terre.
Elle forme des officiers destinés à encadrer les unités opérationnelles de l'armée de Terre, puis à assumer des responsabilités croissantes d'encadrement et de conception, voire de direction au sein de l'armée de Terre, de la défense et des états-majors multinationaux. Elle délivre une formation pluridisciplinaire de niveau Bac+3 conjuguant formations humaine, militaire et académique.

2.3. École militaire des aspirants de Coëtquidan

Recrutés directement depuis le milieu civil, les élèves doivent être au minimum titulaires d'une licence (bac +3), à l'exception des officiers sous contrat/pilote (OSC/P) recrutés à partir du baccalaauréat et être âgés de moins de 30 ans. Ils sont formés à l'encadrement des unités opérationnelles (filière encadrement) ou sont destinés à occuper des emplois spécialisés au sein de l'environnement des forces (filière spécialiste : droit, finances, communication, ressources humaines…). Les officiers futurs pilotes de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (ALAT) y reçoivent également leur formation initiale.

L'EMAC dispense des formations courtes au profit d'une population très diverse. Si les officiers sous contrat sont les plus nombreux, des stages ciblés sont également organisés au profit des officiers de réserve, des officiers de la Gendarmerie Nationale, des élèves polytechniciens et Ingénieurs des Études et Techniques d'Armement lors de leur formation initiale militaire et humaine de première année. Certains étudiants issus des grandes écoles de l'enseignement supérieur y effectuent également des stages où ils sont formés à l'exercice du commandement.
Chaque année, près de 1 000 élèves officiers reçoivent à l'EMAC une formation courte et dense, d'une semaine à un an.

3. ORGANISATION

ORGANIGRAMME

3.1. Situation géographique

Se rendre sur le site de Coëtquidan

Par voie routière :

Venant de Rennes, de Vannes ou de Lorient, emprunter la voie express N 24 et sortir à l'échangeur de Guer, un panneau indique l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Par voie ferrée :

- Gare de Rennes

Si vous voyagez sur les lignes au départ de Brest, Saint-Brieuc, Cherbourg, Normandie, Paris et au-delà, à la gare de Rennes, vous avez une correspondance en autocar en arrivant.
Demandez, dès l'achat du billet SNCF, la destination de Guer / Val Coric, arrêt du bus à 1,5 km de l'entrée de la base de défense. Le cas échéant, pensez à réserver un taxi la veille de votre déplacement.
N° de téléphone des taxis sur Coëtquidan et Guer :

- Gare de Redon

En arrivant à la gare de Redon, la ligne de bus n° 12 (Redon-Plélan le Grand) dessert Guer (arrêt Bellevue ou Lycée de Brocéliande).

Lemaux Herve - 02 97 22 16 66
Adresse: 9 Rue Pre Cado - 56380 Guer

Taxis De Broceliande - 02 97 22 07 98
Adresse: 12 Rue Du Four - 56380 Guer

Taxi Bcg - 06 18 20 27 60
Adresse: 3 Rue De La Paix - 56380 Guer

Si vous voyagez sur les lignes au départ de Quimper, bords de Loire, Lyon et Sud-est, il n'y a pas de correspondance en autocar pour vous acheminer jusqu'à Coëtquidan.

Plan d´accès à Coëtquidan

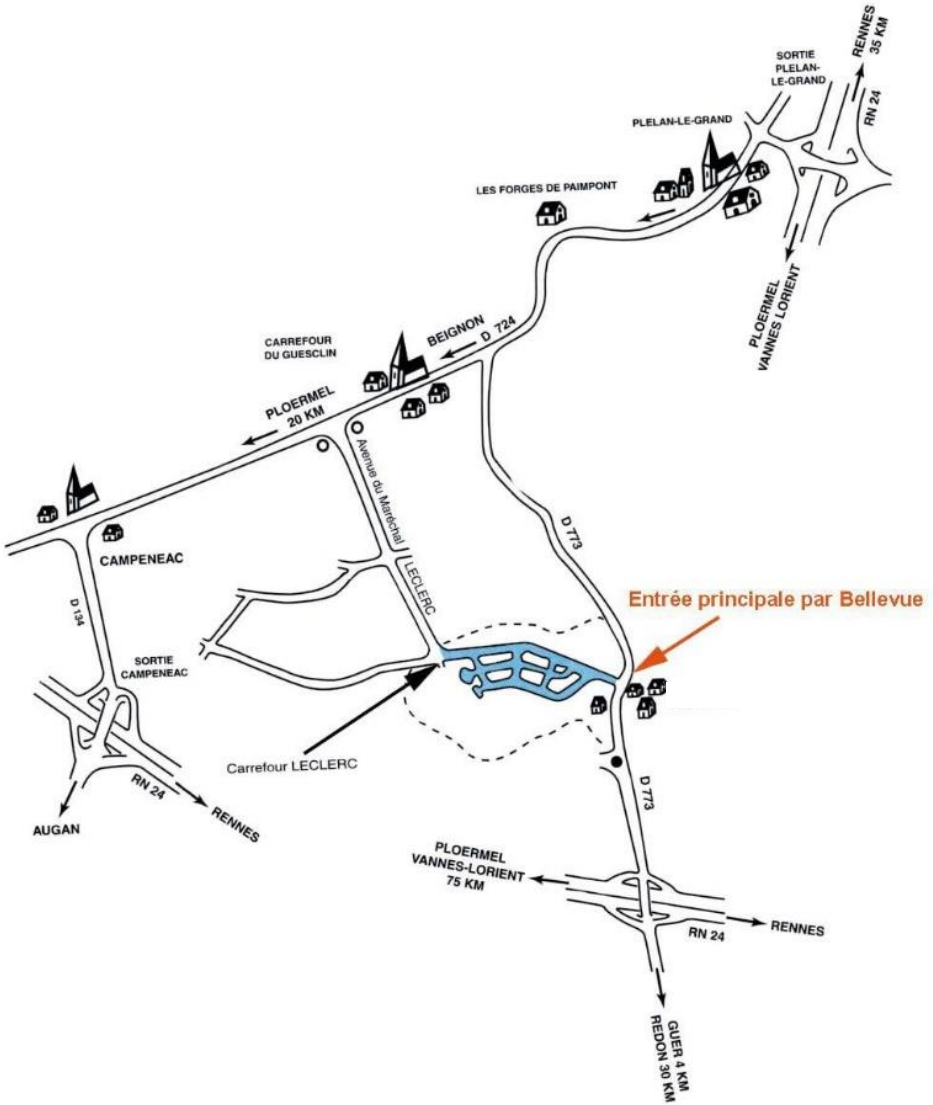

3.2. Organismes sur le camp de Coëtquidan

Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC)
56381 GUER Cedex
PNIA : 862 563 72 36 – Tél. : 02 97 70 72 36

Centre de Formation Initiale des Militaires (CFIM 9e BIMa-1er RAMa)
56381 GUER Cedex
PNIA : 862 563 79 01 – Tél. : 02 97 70 79 01

Service Interarmées des Munitions (SIMu)
Section Munitions de Coëtquidan (SMU) - Dépôt de Montervilly
56381 GUER Cedex
Tél. : 02 97 70 77 26

Pôle de Guer-Coëtquidan du Groupement de Soutien Commissariat Rennes- Vannes-Coëtquidan (GSC RVC)
56381 GUER Cedex
PNIA : 862 563 40 56 – Tél. : 02 90 40 40 56
portail-commissariat.intradef.gouv.fr/espace-organisme/gsbdd-rennes-vannes-co%C3%ABtquidan

Centre Interarmées des Réseaux de l'Infrastructure et des Systèmes d'Information (CIRISI)
Détachement SIC Vannes-Coëtquidan
56381 GUER Cedex
PNIA : 861 563 77 21 – Tél. : 02 97 70 77 21

Échelon social de proximité Coëtquidan
Avenue du Maréchal Fayolle – 56381 GUER Cedex
PNIA : 862 563 79 72 – Tél. : 02 97 70 79 72

Antenne Défense Mobilité
Camp de Coëtquidan – 56381 GUER Cedex
PNIA : 862 563 78 64 – Tél. : 02 97 70 78 64

123e Antenne médicale de Coëtquidan
56381 GUER Cedex
Tél. : 02 90 40 40 76 – Tél. : 02 90 40 40 76

4. VIE AU QUOTIDIEN ET SERVICES AUX FAMILLES

amscc-beh.contact.fct@intradef.gouv.fr est l´adresse courriel à contacter pour s´inscrire à la liste de diffusion des différentes activités de cohésion familles et aussi pour permettre de tisser des liens et de générer une véritable entraide.

4.1. Le bureau logement

Le bureau logement de la base de défense de Rennes-Vannes-Coëtquidan assure l'attribution des logements du parc locatif des armées. Il est implanté sur le site de Coëtquidan au sein du bâtiment de la direction du Service Soutiens Communs / bât. 364, à proximité de la station carburants. Le bureau logement est l'intermédiaire entre vous et les organismes bailleurs.

Le chef du bureau logement
SACE Maryse Valot
Tél. : 02 97 70 76 50 - PNIA : 862 563 76 50
Courriel : maryse.valot@intradef.gouv.fr

Gestionnaire du parc des logements
et Référent zone de Vannes et de Coëtquidan
AAP2 Aurélie Gonthier
Tél. 02 97 70 78 61 - PNIA : 862 563 78 61
Courriel : aurelie.gonthier@intradef.gouv.fr

Depuis 2021, Atrium, un portail dédié aux logements, permet aux ressortissants de déposer un dossier de demande de logement :
https://logement.intradef.gouv.fr/node/1

Adresse fonctionnelle du bureau logement :
dpma-etl-rennes-bl-rvc.logement.fct@intradef.gouv.fr

Horaires d´ouverture
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Les logements familles

Le bureau logement étudie les dossiers de demande au sein du parc ministériel, dont l'attribution relève de la décision du COMBdD. Il assure un lien entre vous et les organismes gestionnaires (CDC-Habitat, NOVé Gestion).

Le nombre de logements est de 212, à savoir 77 conventionnés CDC-Habitat et 135 domaniaux sous gestion NOVé. Les locataires du parc domanial ne sont pas soumis aux mêmes règles que les occupants du parc social ou privé. Ils sont titulaires d'une convention d'occupation précaire (COP) et non d'un bail classique. Le délai de préavis pour la libération de leur logement est de trois mois et non d'un mois. Il peut être réduit à un mois incompressible au minimum en cas de réception d'un OM tardif qu'il devra transmettre à NOVé dans les cinq jours au plus tard, suivant sa réception.

Afin de faciliter l'établissement du plan d'affectation des logements, il vous est demandé de vous présenter dès votre prise de contact avec la BdD, au bureau logement, que vous soyez ou non demandeur d'un logement défense. Tout logement retenu auprès du bureau des logements doit faire l'objet d'une confirmation au moins un mois avant la date du déménagement.

A titre indicatif, voici les prix moyens des loyers pratiqués *(pas de frais de dossier, pas de frais d'agence, un mois de dépôt de garantie*) :

Le parc actuel géré par Nové est en cours de rénovation par tranche jusqu'à fin 2027. Lors de vos démarches vers le bureau logement, pensez à demander si le logement qu'on vous attribuera est déjà rénové ou s'il le sera pendant votre séjour imposant un relogement temporaire ou définitif.

A - Logements domaniaux - NOVé

	Type	Surface habitable (m^2)	Loyer brut (€)	Loyer charges comprises (€)
Collectifs	App T1	31	212	314
	App T2	44	279	419
	App T3	68	383	544
	App T4	88	446	639
	App T5	109	537	817
	App T6	131	917	884
Individuels	T2	41	315	353
	T3	74	437	529
	T4	79	467	512
	T5	131	665	760
	T6	145	735	806
	T7	146	738	871

B - Logements conventionnés – CDC HABITAT

	Type	surface habitable (m^2)	loyer brut (€)	Loyer Charges Comprises (€)
Collectifs	App T3	58	358	513
	App T3 bis	67	379	560
Individuels	T2	46	327	465
	T4	90	501	694
	T5	107	568	800
	T6	123	653	915

Agences immobilières :

Olivier Surault Immobilier
4, place de l'Hôtel de Ville,
56380 GUER - 02 56 21 96 91
www.surault-immobilier.fr

Laforêt immobilier
1 rue saint Gurval
56380 GUER
www.laforet.com
02 97 22 12 12

CHT
54 avenue de la Libération
35380 Plélan le Grand - 02 99 06 98 97
www.cht-immobilier.com
Mail : contact@cht-immobilier.com

Square habitat
60 Avenue de la libération
35380 Plélan le Grand - 02 99 06 94 81
www.squarehabitat.fr

4.2. Les établissements scolaires

Bellevue-Coëtquidan

Groupe scolaire Brocéliande
École maternelle publique élémentaire de Brocéliande
École maternelle – Tél. : 02 97 75 72 92
École élémentaire – Tél. : 02 97 75 81 26

La cité scolaire de Brocéliande
Collège d'enseignement général
Lycée d'enseignement général
Lycée d'enseignement professionnel
Deux sections de BTS.
Cité scolaire Brocéliande
BP 7 – 56383 GUER Cedex
Tél. : 02 97 70 70 00 – Fax : 02 97 75 73 53
Courriel : webmestre.0560016n@ac-rennes.fr
www.citescolairebroceliande.fr

Proches de Coëtquidan

Saint-Raoul (1,5 kilomètres)
École privée Sainte-Thérèse (maternelle et primaire)
Tél. : 02 97 75 75 34

Beignon (5 kilomètres)

École primaire privée Sainte-Marie (maternelle et primaire)
Tél. : 02 97 75 74 00

École primaire publique Germaine Tillon (maternelle et primaire)
Tél. : 02 97 75 73 37

Guer (5 kilomètres)
École privée Sainte-Jeanne d'Arc (maternelle, primaire, collège)
Maternelle : 02 97 22 08 55 - Elémentaire : 02 97 22 08 79

École élémentaire publique Victor Schoëlcher (maternelle et primaire),
Maternelle : 02 97 22 06 10 - Elémentaire : 02 97 22 02 14

Collège privé Saint-Maurice : 02 97 70 70 00

Ploërmel (22 kilomètres)

Collège public Beaumanoir – Tél. : 02 97 74 03 61

Collège privé Le Sacré Cœur – Tél. : 02 97 74 01 18

Lycée privé d'enseignement général et technologique La Mennais

Tél. : 02 97 73 25 00

Lycée privé La Touche – Tél. : 02 97 73 32 93

Lycée Mona Ozouf – 02 97 70 00 32

Rennes (46 kilomètres)

Siège de l'académie (*www.ac-rennes.fr*), diverses possibilités en matière d'études scolaires (enseignement du second degré et enseignement supérieur).
NOTA : Les inscriptions dans les établissements scolaires doivent être faites obligatoirement avant le 30 juin de chaque année. Passée cette date, le Directeur de l'établissement est en droit de refuser toute inscription.

4.3. Accueil de la petite enfance et de l'enfance

Accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Institution de Gestion Sociale des Armées (IGeSA).
Le pôle petite enfance de Coëtquidan est composé de deux structures dépendant de l'Antenne Régionale IGeSA (ARI) Armorique.

La Structure Multi Accueil « la p'tite récré » est un lieu d'accueil collectif régulier et occasionnel pour les enfants de 1 mois à 4 ans. L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
Sous la responsabilité d'une puéricultrice, l'enfant est accueilli par une équipe encadrante qualifiée qui anime plusieurs ateliers d'éveil adaptés à son âge (chansons, histoires, imagiers, motricité, activités manuelles).

La participation financière des parents tient compte de leurs revenus et du nombre d'enfants composant leur famille.
Pour tous renseignements concernant ces deux structures d'accueil, veuillez consulter le portail internet de l'IGeSA (*www.igesa.fr/famille-enfance*).
Pour les demandes d'admission pour un accueil régulier, veuillez contacter l'antenne régionale Armorique – *Tél. : 02 98 22 18 35*

Pour les demandes d'accueil occasionnel, contacter la directrice :
Tél. : 02 97 70 79 76)
cfcoetquidan@igesa.fr (avenue Maréchal Fayolle – 56380 Guer).

Le jardin des loulous – maison d'assistances maternelles
31 rue de Saint-Cyr – 56380 Guer-Bellevue
Tél.: 02 97 75 92 25 lejardindesloulous@orange.fr
du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, 3 assistantes maternelles agrées accueillent jusqu'à 10 enfants.

Accueil de la petite enfance, dans le cadre de la communauté de communes du pays de Guer

Maison de l'Enfance
5, rue des Cerisiers – Tél. : 02 97 22 04 49

Consultation nourrissons (Protection Maternelle Infantile) PMI
Tél. : 02 97 73 22 22

- Par un médecin, les 2e et 4e mardis matins, sur rendez-vous, auprès du Centre Médico-Social de Ploërmel.
- Par une puéricultrice, tous les lundis, de 14 h à 16 h 30 sans rendez-vous.

Relai Parents – Assistantes maternelles

Consultation libre le vendredi de 9 h à 12 h 30, sur rendez-vous le lundi de 14 h à 19 h, les mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30.

Multi-accueil

Tél. : 02 97 22 04 49 – Ouvert de 7 h 30 à 19 h.

Accueil de l'enfance, communauté de communes du pays de Guer

Centre de Loisirs rue du Champ de Foire
Tél. : 02 97 22 50 87
Ouvert le mercredi (pour le privé le mercredi matin) durant l'année scolaire et tous les jours, durant les petites et les grandes vacances (3 à 12 ans).

Garderie périscolaire de Guer Centre

Ouverte tous les jours scolaires de 7 h à 9 h et de 17 h à 19h15.

Garderie périscolaire de Guer Coëtquidan et Le Cunff
Ouverte tous les jours scolaires de 7h30 à 9 h et de 16h30 à 19h15.

Halte-Garderie, avenue maréchal Fayolle, Coëtquidan
Pour les 3 mois à 4 ans – Tél. : 02 97 70 79 76 (répondeur).

Crèche Familiale
Avenue maréchal Fayolle – Tél. : 02 97 70 79 74 (sans répondeur)
Garde par assistante maternelle agréée, activités d'éveil en groupe.

Enfance – Adolescence
Ticket sports (Animation vacances), complexe sportif Saint-Gurval – Tél. 02 97 22 16 29

5. SOCIAL - EMPLOI

5.1. Échelon social de proximité de Coëtquidan

Le Service Social est situé Avenue du Maréchal Fayolle, face à la Cité Cadres.

Ouvert au public du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Tel : 02 97 70 79 72

Le service social se tient à votre disposition pour vous informer sur les différentes prestations et notamment celles liées à votre mutation, à savoir, l'aide liée à la reconnaissance d'une nouvelle affectation ainsi que le prêt mobilité.

En complément des coordonnées ci-dessus, vous êtes invités à visiter le portail internet e-social : www.e-socialdesarmees.fr

Toutes les prestations sociales auxquelles les ressortissants peuvent prétendre y sont présentées.
Elles sont répertoriées par thème : financier, enfants, logement, mobilité, etc.
Chaque prestation est expliquée dans une fiche.
Certaines fiches comportent les formulaires de demande de prestation en téléchargement (santé, vacances, changement familial, mobilité, départ en mission, etc.).

5.2. Antenne défense mobilité

Site internet : www.defense-mobilite.fr

Site Intradef : portail.sga.defense.gouv.fr

N°VERT 0 800 64 50 85 (gratuit depuis un poste fixe)

Sur le site de la défense mobilité, vous trouverez notamment :
- Toutes les informations indispensables ;
- La présentation des différentes prestations ;
- L'actualité la plus récente dans le domaine de la transition professionnelle.

A disposition également :
Un site sécurisé, accessible depuis Internet qui sert d'interface entre les demandeurs d'emploi, qui peuvent y déposer leur CV et accéder aux offres, et les employeurs, qui ont la possibilité de consulter les CV et de publier leurs offres d'emploi.

Défense mobilité est un service de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense (DRH-MD) dont la mission est l'accompagnement vers l'emploi du personnel de la défense en situation de transition professionnelle (reconversion). Pour atteindre cet objectif, Défense Mobilité développe une offre de service dont la finalité est la mise en œuvre d'un projet professionnel validé, réaliste et réalisable, conduisant à un retour à l'emploi durable.

L'Antenne Défense Mobilité de Rennes-Vannes-Coëtquidan accompagne :
– Les militaires (tous statuts et toutes catégories) de plus de 4 ans de service (5 ans révolus pour l'armée de Terre) et jusque 3 ans après leur départ de l'institution ;
– Les militaires et anciens militaires blessés en opération ;
– Les conjoints des ressortissants de la défense et la gendarmerie en recherche d'emploi ;
– Le personnel civil en réorientation professionnelle vers le privé et anciens civils, notamment contractuels de la Défense, ayant quitté l'institution depuis moins de 2 ans.

L'antenne défense mobilité de Rennes-Vannes-Coëtquidan vous accueille avenue du Maréchal Fayolle (bâtiment 870 près du service social) du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

Votre correspondant :

M. Erwan Gicquel, conseiller emploi placement à Coëtquidan et référent VAE
Tel : 862 563 78 64 Tél : 02 97 70 78 64
Portable : 06 62 91 71 13
Courriel : erwan1.gicquel@intradef.gouv.fr

Autres organismes :

Pôle emploi

Rue George Brassens 56800 Ploërmel
www.pole-emploi.fr 09-72-72-39-49

Mission locale
9 rue du Val BP 120 56804 Ploërmel cedex
ml-ploermel@mlceb.org
02-97-73-57-00

Ouest France-emploi
www.ouestfrance-emploi.com

Régionsjob
www.regionsjob.com

5.3. Accompagnement juridique de la personne

Modalités pratiques

Pour l'orienter dans ses démarches juridiques d'ordre privé, le personnel peut s'appuyer sur :

- Un accès en permanence via le portail Intradef du SCA dotée d'une cartographie interactive actualisée « mon conseiller juridique en un clic » ;
- Un accueil téléphonique personnalisé au sein d'une plate-forme d'assistance mise en place au sein de chaque service local du contentieux (SLC) du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le vendredi matin de 9 h à 12 h.
  Coordonnées de la plate-forme d'assistance téléphonique du SLC de Rennes auquel est géographiquement rattachée la BdD de Rennes-Vannes-Coëtquidan :
  Tél. : 02 23 44 63 23 PNIA : 821 351 63 23
  Adresse postale : SLC de Rennes – Quartier Foch – BP 22 – 35998 Rennes Cedex 9.
  Chaque service local du contentieux est en mesure de délivrer les informations relatives à l'orientation juridique du personnel, sans toutefois délivrer un conseil juridique sur le fond de la question posée.

5.4. Logement monoparental

Deux logements monoparentaux vous sont proposés, un à Coëtquidan et un à Vannes.

Ils s'adressent exclusivement aux ressortissants de la base de défense de Rennes-Vannes-Coëtquidan et plus particulièrement, au parent seul, séparé ou divorcé, qui souhaite pendant son droit de visite et d'hébergement accueillir son ou ses enfants (maximum 3 enfants) dans un espace chaleureux et sécurisé.
Une participation financière est demandée dans le cadre des frais d'entretien selon la durée d'occupation

Logement de Coëtquidan

Logement de Vannes

Contact pour connaître les modalités de mise à disposition :
Échelon Social de proximité / Site de Coëtquidan - 56381 GUER Cedex
Tél. : 02 97 70 79 72 - PNIA : 862 563 79 72

Adresse des logements :

- Bât. 269, avenue du maréchal Fayolle - 56381 Guer cedex.
- Bât. 099 (Maison du Marsouin), rue Fortin Beauséjour 56000 Vannes.

6. LA PLATEFORME MULTI-DÉMÉNAGEURS (PFMD)

Ce dispositif est proposé par le service du commissariat des armées aux administrés mutés en métropole, en complément du dispositif classique. Il est destiné à alléger les contraintes administratives liées au déménagement et à simplifier les procédures.

La plateforme multi-déménageurs concerne les militaires et les civils, affectés en métropole, faisant l'objet d'une mutation en métropole.

6.1. Comment en bénéficier ?

Les étapes à suivre :
- Prenez contact avec votre correspondant changement de résidence (CCR).
Celui-ci vous informera :

- De vos droits à cubage (en fonction de votre ancienneté et de la composition de votre famille).
- De votre plafond financier au moyen du simulateur de calcul « simuCR ».

- Optez pour la plateforme multi-déménageurs sur le portail de la mobilité :
Sur intradef :
https://demarches-simplifiees.intradef.gouv.fr/commencer/pfmd-metropole-partie1

Sur Internet :

https://demarches-simplifiees.defense.gouv.fr/commencer/pfmd-metropole-partie1

Si vous souhaitez bénéficier des services de la plateforme multi-déménageurs, vous devez en informer votre correspondant changement de résidence.
Le CIMob (centre interarmées du soutien à la mobilité) vous adressera alors les éléments nécessaires à votre connexion sur la plateforme multi-déménageurs.

6.2. Informations pratiques

Sur Internet :

https://www.defense.gouv.fr/commissariat/actualites/vous-etes-mutes-demenagez-serenite-grace-pfmd

Sur Intradef :

https://portail.intradef.gouv.fr/portail-mobilite/changements-residence/pfmd-dispositif-qui-facilite-demenagement-militaires-mutation

6.3. Contacts

Contactez votre correspondant changement de résidence :

La cellule FD assistance est également joignable en semaine de 8h à 18h :
- Numéro gratuit depuis un poste fixe : 0800 00 69 50
- Mail : fd.assistance.fct@intradef.gouv.fr

Le dispositif PFMD
Plateformes Multi-Déménageurs

Les étapes du changement de résidence via le dispositif PFMD

1. Pour **estimer vos droits individuels** (*plafond financier* et *droit à cubage*) deux options sont possibles : directement **via le simulateur « SIMU CR »** accessible sur Internet https://simucr.defense.gouv.fr/ et Intradef https://simucr.intradef.gouv.fr **ou par l'intermédiaire de votre CCR.**

2. Le **processus de changement de résidence avec prise en charge directe des frais** peut commencer une fois **la connexion établie à l'une des trois PFMD.**

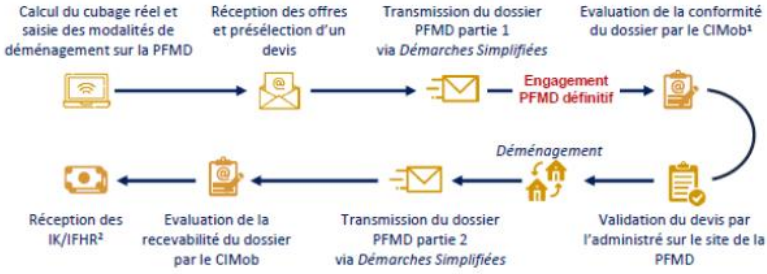

¹ Centre Interarmées du soutien à la Mobilité.

² Indemnités kilométriques et forfaitaires hôtellerie restauration.

Les avantages du dispositif

- ☑ Une procédure **unique, allégée** et **dématérialisée**.
- ☑ L'obtention de **3 à 6 devis** dans un délais de **72h.**
- ☑ Des **tarifs adaptés à la réalité du marché** grâce à une mise en concurrence optimale.
- ☑ La garantie de bénéficier des **services de déménageurs professionnels.**

N'hésitez pas à contacter votre espace Atlas
ou votre conseiller changement de résidence (CCR) de proximité pour plus d'informations !

7. SOUTIEN MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

7.1. Modalités de fonctionnement

Les consultations du personnel civil et militaire en service s'effectuent, sur rendez-vous, selon les horaires définis ci-dessous :

123e Antenne médicale Alain Calloc'h de Kerillis

Horaires d'ouverture	**Lundi, Mardi et Mercredi :** 8h00-12h30 / 13h30-17h30
Consultations	Sur RDV : Tous les matins (Pas de consultation l'après-midi sauf urgences) Tél. : 862 563 40 76 ou 02 90 40 40 76
Aptitudes médicales	Sur RDV : Lundi, mardi et mercredi après-midi Tél. : 862 563 40 76 ou 02 90 40 40 76
Psychologue À partir de l'été 2025	Sur RDV Tél. : 862 563 40 76 ou 02 90 40 40 76
Aptitudes dentaires Consultations dentaires	Sur RDV Tél. : 862 563 40 76 ou 02 90 40 40 76
Prise de sang et soins infirmiers	Tous les matins sans rendez-vous
N° d'appel URGENCES	Portable auxiliaire sanitaire de permanence **06 47 06 79 84** **Appeler le 15 ou le 112 en cas d'urgence vitale**

Tenue lors des consultations et visites médicales :

Tenue de sport (VMP) ou treillis propre.
Tout armement est interdit dans l'antenne médicale, sauf pour la gendarmerie.

Documents à détenir lors de votre venue au centre médical des armées :
Lors de toute visite, se munir de sa carte vitale et de sa carte mutuelle.

Consultations du personnel civil de la Défense et des familles

Hors urgence l'antenne médicale ne reçoit pas le personnel civil et les familles en consultation.

Visites de médecine de prévention du personnel civil

RDV avec un médecin de prévention au CMP (quartier Foch Rennes).

7.2. Professionnels de santé aux environs du camp de Coëtquidan

Guer – Bellevue

Maison médicale de Saint-Cyr
2 bis, rue de Brocéliande - 56380 GUER
02 97 75 70 30

Pharmacie
7, avenue de Brocéliande - 56380 GUER
02 97 75 71 44

Cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie
33, rue de Saint Cyr - 56380 GUER
02 97 75 70 13

Cabinets d'ostéopathie
10, esplanade de la gare - 56380 GUER
07 45 26 56 55

16, rue aux roux - 56380 GUER
06 16 66 79 04

Cabinet infirmier
55, rue de Saint Cyr - 56380 GUER
02 97 75 77 91

Cabinet dentaire
55, rue de Saint Cyr - 56380 GUER
02 97 75 78 75

Vétérinaire
18, rue de Saint Cyr - 56380 GUER
02 97 75 57 96

Guer-centre

Cabinet médical
10, esplanade de la gare - 56380 GUER
02 97 22 02 25

Pharmacie
5, esplanade de la gare - 56380 GUER
02 97 22 00 49

Cabinet de kinésithérapie
1 bis, rue des tilleuls - 56380 GUER
02 97 22 00 32

Cabinet infirmier
10, esplanade de la gare - 56380 GUER
02 97 72 21 82

Cabinet dentaire
1, esplanade de la gare - 56380 GUER
02 97 22 01 29

Cabinet de sages-femmes
10, esplanade de la gare - 56380 GUER
07 45 42 82 79

Laboratoire d’analyses
4, rue Saint Thomas -56380 Guer
02 97 22 01 11

Beignon

Cabinet de kinésithérapie
9, rue des Hortensias - Clos des Magnolias - 56380 Beignon
02 97 75 72 46

Cabinet d’ostéopathie
29, rue Saint-Cyr Coëqtuidan – 56380 Beignon
06 48 46 96 01

Cabinet infirmier
14, rue Saint-Cyr Coëtquidan - 56380 Beignon
02 97 72 93 24

Cabinet de sages-femmes
9, rue des Hortensias - Clos des Magnolias - 56380 Beignon
02 97 75 78 17

Hôpitaux et maternités

Centre hospitalier Alphonse Guerin (urgences et maternité)
7 rue de roi Arthur - 56800 Ploërmel
02 97 73 26 26

CHU Rennes Ponchaillou
2 rue Henri Le Guilloux
35033 Rennes
02 99 28 43 21

8. HABILLEMENT

8.1. Section « magasin du GSC RVC »

Un guichet « clients habillement » est à votre disposition :

Guichet clients habillement (bât n° 490).
Chef de magasin : Tél. : 02 97 70 73 25 - PNIA : 862 563 73 25
Pour les perceptions : Tél. : 02 97 70 75 21 – PNIA : 862 563 75 21
Jours et horaires d'ouverture : du lundi au jeudi, de 13 h à 17 h, autres créneaux possibles sur rendez-vous.

Toutes les commandes sur E-Habillement sont livrées dans des casiers au niveau du guichet Atlas. À la réception, un message est envoyé au destinataire avec le code d'ouverture du casier.

Dématérialisation du bon de demande de confection auprès de la société ABILIS.
Le modèle du bon de confection dématérialisé est mis en ligne sur le portail de la BdD.

Il doit être renseigné et transmis à l'adresse suivante :
gsbdd-cqv.svc-client.fct@intradef.gouv.fr

8.2. Société Abilis Grand Ouest (Atelier multi-services)

Madame Constance Hercelin
Tél. : 02 97 75 76 81
Abilis.coetquidan@groupe-abilis.fr
Point d'accueil unique Bâtiment 456.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h00 à 17h30 sans interruption le vendredi de 08h00 à 16h00.

Les ateliers couvrent les activités suivantes :

- Pour les effets militaires : prise de mesure de képis, galonnage, retouches, médailles, shakos, plumets militaires, ceinturons, etc.. ;
– Travaux de gravures et broderies ;
– Travaux sur cuir ;
– Travaux de retouches sur vêtements ;
– Cordonnerie ;
– Reproduction de clés.

9. HÔTELLERIE - HÉBERGEMENT - RESTAURATION - LOISIRS

9.1 Hôtellerie

Le camp de Coëtquidan dispose de deux hôtels.
Les demandes de réservation de chambres d'hôtel sont à effectuer via le service de réservation en ligne e-HOTEL :

www.portail-e-soutien.fr/e-hotel

Hôtel externalisé cercle de Lattre

Il dispose de 20 chambres.
Pour tout renseignement complémentaire, l'accueil de l'hôtel de Lattre est joignable au 02 97 70 38 95 (8h00 – 16h00).
L'hôtellerie est fermée du vendredi après-midi au dimanche matin (à partir de 8h00), sauf 5 week-ends par an.
Le séjour est à régler à votre départ.
courriel : hoteldelattre@compass-group.fr

Tarifs
Cercle de Lattre ERP :

- Nuitée chambre lit de « 140 » ou « 160 » :	60 €
- Nuitée chambre lit de « 90 » :	50 €
- Petit-déjeuner :	5 €

Hôtel du pôle de Guer

Il dispose de 18 chambres.
Cet hôtel non ERP propose des chambres équipées de lits simples. Toutes les chambres disposent de sanitaires et douches individuelles. téléviseurs, WIFI.
Pour tout renseignement complémentaire, l'accueil des Peignes est joignable au 02 97 70 76 41
courriel : catherine.roverc-h@intradef.gouv.fr
ou franck.souflet@intradef.gouv.fr

Cadre de permanence joingnable 24H/24 : 06 43 62 48 94.

Tarifs

- Nuitée chambre lit de « 90 » :	40 €
- Réservistes durant sa convocation :	10 €

9.2 Hébergement cadre « célibataire », « célibataire géographique » et « EVAT ».

Selon disponibilité et priorité du demandeur : 15 € / mois.

Les textes en vigueur accordent la totale priorité des chambres des BCC aux sous-officiers célibataires dans leurs 15 premières années de service. Ils autorisent cependant le commandement à attribuer des chambres laissées libres, par cette catégorie prioritaire, aux autres catégories de cadres et personnel civil de la défense, célibataires ou célibataires géographiques.

Personnel militaire	Priorités et critères	Personnel civil
S/O célibataire	P1 - 15 premières années de service	- Catégorie C célibataire, pour un an
Off et autre S/O célibataire Off et S/O célibataire géo	P2 - Quotient familial[10] ≤ 12000 €	
Off et autre S/O célibataire Off et S/O célibataire géo.	P3 - Quotient familial > 12000 €	
	P4	- Catégorie C célibataire atteignant le début de la deuxième année d'hébergement, pour un an - Catégories A, B et C célibataire géographique, pour un an - Commissionné

[10] Quotient familial = revenu imposable / nombre de personnes constituant le foyer.

Ces affectations particulières sont établies à titre précaire et peuvent être révoquées lorsque l'augmentation du nombre des sous-officiers célibataires l'impose. Conformément aux textes en vigueur, elles tiennent compte des nécessités du service ainsi que du statut des demandeurs, sans distinction de l'armée d'appartenance, ainsi que du quotient familial. Pour cela, elles sont accordées dans l'ordre de priorité ci-dessus, en fonction des places disponibles avec obligation de libérer la chambre sur préavis en cas de nécessité, ou immédiatement pour raison disciplinaire ou de force majeure pour les priorités autres que P1.

Hébergement cadres
Renseignements complémentaires au 02 97 70 76 41.

Hébergement des militaires du rang
Le bâtiment 324 est dédié à l'hébergement en casernement des militaires du rang (célibataires et célibataires géographiques). Il est réservé aux MDR de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et des autres organismes implantés sur la BdD site de Coëtquidan, sauf GSC (qui dispose de son propre bâtiment EVAT, le n° 325).
Renseignement auprès de la cellule coordination gestion EVAT au 06 07 37 56 39 ou du PEVAT.

9.3 Fonction loisirs

Restauration

La fonction alimentation est assurée 7/7 j sur au moins l'un des deux restaurants : de Lattre et Wagram (ouverture des sites selon programmation hebdomadaire).

Site (selon ouverture)	Service	Jours ouvrables	Week-end et jours fériés
de Lattre,ou Wagram	Petit déjeuner	6h30 à 7h30	7h30-8h30
	Déjeuner	11h30 à 13h00	11h30 à 13h00
	Diner	18h00 à 19h00	18h00-19h00

Les horaires ci-dessus ne sont qu'indicatifs

Bar

Les bars sont ouverts selon une programmation hebdomadaire.

Jours \ Site	De Lattre	Le Puloch	Stépanovitch
Lundi	11h45-13h30	9h30-11h00 11h45-15h00	
Mardi	11h45-13h30	9h30-11h00 11h45-15h00	18h00-21h00
Mercredi	11h45-13h30	9h30-11h00 11h45-15h00	
Jeudi	11h45-13h30	9h30-11h00 11h45-15h00	18h00-21h00
Vendredi	11h45-13h30	8h45-11h00 11h30-14h00	
W.E. et jours fériés	FERME	FERME	

Les horaires ci-dessus ne sont qu'indicatifs

Loisirs / boutiques - bazar

La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 12h00 à 14h00 ou à la demande, il suffit de passer au bureau Hotellerie-Hebergement-Loisirs (2 HL) pour la faire ouvrir (8h00-11h00 et 14h00-16h15).

10. AUTRES SERVICES ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

10.1 Administrations

- **Caisse d'allocations familiales**
51 Av Georges POMPIDOU 56800 Ploërmel
0 810 25 56 10
www.caf.fr

- **CPAM de Vannes**
Rue Anita Conti
Parc d'activités de Laroiseau
56000 VANNES
www.ameli.fr

- **Direction régionale des finances publiques**
Centre des Finances Publiques
23 Rue du 8 mai 1945
56800 Ploërmel
02 97 74 01 44
Direction départementale des Finances Publiques
35 Boulevard de la Paix
56000 Vannes
02 97 68 17 00

– **Préfecture du Morbihan**
24, place de la République – 56000 VANNES
Tél. : 02 97 54 84 00 – Fax : 02 97 42 59 45
Adresse pour envoyer un courrier :
Place du Général de Gaulle – BP 501 – 56019 VANNES Cedex Tél. : 02 97 54 84 00
www.morbihan.pref.gouv.fr

– **Conseil départemental du Morbihan**
2, rue de Saint-Tropez
56009 VANNES Cedex
Tél. : 02 97 54 80 00 – Fax : 02 97 42 60 83 www.morbihan.fr

– Hôtel de ville de Guer
Place de l'Hôtel de Ville – 56380 GUER
Tél. : 02 97 22 57 00 – Fax : 02 97 22 57 20
www.ville-guer.fr – email : contactmairie@ville-guer.fr

– **Centre de ressources (services à la population)**
4, avenue du Général de Gaulle – 56380 GUER
Tél. : 02 97 22 59 30 – Fax : 02 97 22 50 89
Courriel : contact@cc-paysdeguer.fr
www.cc-paysdeguer.fr

– **Académie de Rennes**
Rectorat
96, rue d'Antrain – CS 10503 – 35705 RENNES Cedex
Tél. : 02 23 21 77 77 www.ac-rennes.fr

10.2 Bureau courrier – vaguemestre

Le bureau courrier, situé au RDC du bâtiment 77 assure la récupération et l'envoi de courrier officiel (obligation d'y apposer le timbre humide de l'unité émettrice en haut à gauche) et individuel sous enveloppe ainsi que les colis et les recommandés auprès de la Poste de Guer. Une boîte aux lettres est à votre disposition pour l'envoi de vos courriers personnels préalablement affranchis, le vaguemestre n'assure pas la vente de timbres ni l'envoi de recommandés ou colis, sauf colis prépayés.
La cellule vaguemestre est ouverte de 8h00 à 12h30 et 13h30 à 17h15 sauf le vendredi de 8h00 à 11h30.
PNIA : 821 563 72 87 – Tél. : 02 97 70 72 87

Bureau de poste le plus proche :18, rue du Four à Guer.

10.3 Tourisme

– **Office de tourisme de Guer** Place de la Gare - 56380 GUER
Tél. : 02 97 22 04 78 - www.guer-coetquidan-tourisme.com
courriel : contact@guer-coetquidan-tourisme.com

– **Autre site pour découvrir le Pays de Guer et Coëtquidan**

guer-coetquidan.pagesperso-orange.fr

– **Office de tourisme Vannes Golfe du Morbihan** Quai Tabarly – CP 23921 – 56039 VANNES Cedex Tél.: 0 825 13 56 10 - 02 97 47 24 34 www.tourisme-vannes.com - courriel : info@tourisme-vannes.com

10.4 Cabines photos d'identité

Deux cabines pour prise de photos d'identité sont à votre disposition sur le site de Coëtquidan et accessibles 24 h / 24, 7 j / 7.
Hall du bâtiment 267 – Le Puloch
Palier 1er étage du bâtiment 163 – Turenne

10.5 Laveries automatiques (hors BCC ou B. EVAT)

Des points « laverie automatique » sont installés sur le site de Coëtquidan au niveau de l'ESM1, de l'EMIA, de l'ancien cercle Turenne et du bâtiment 134 (CFIM).

10.8 Salons de coiffure

Deux salons de coiffure sont implantés sur le site de Coëtquidan selon la répartition suivante :

– le salon « mixte Turenne », situé à l'angle de l'avenue du Maréchal Foch et de la rue du Maréchal Ney, ouvert à tous (militaires d'active et de réserve, civils et familles). Ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 16h30. Fermé le mercredi.
Contacter Mme Buisson : 06 37 47 55 42.

– le salon de coiffure du GSC, situé au cercle Le Puloch. Ouvert au personnel militaire et civil). Ouverture le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h00 et de 11h45 à 17h30. Le mercredi de 12h00 à 20h00 et le vendredi de 8h30 à 11h00 et de 11h45 à 14h00.

10.6 Le pôle ATLAS

Le pôle ATLAS vous accueille pour toute demande de rensei - gnements ou de prestations du lundi au jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Les prestations ATLAS :

- Habillement et équipements : délivrance de colis habillement, accès aux SI habillement, Service Après Ventre, bon de confection ;
- Services de proximité : postes Intradef, Internet et station blanche en livre service, Wifi ILOSCA ;
- Déplacements : véhicules de service, carte de circulations militaires, attestation temporaires de circulation, carte SNCF familles, demande de passeport de mission ou de service, recours grâcieux suite à amendre ;
- Carrière et rémunération : carte d'identité multi services, circuits arrivée et départ, utilisation de la banque nationale de l'emploi et place emploi public ;
- Partenariats : caisse nationale militaire de sécurité sociale, office national des anciens combattants victimes de guerre, direction générale des finances publiques, maison France service, Mutuelles Harmonie, UNÉO, IGESA.

Toute information complémentaire est disponible à l'accueil ATLAS.
02-90-40-40-56 / 862-563-40-56
gsbdd-rvc-atlas-coetquidan.accueil.fct@intradef.gouv.fr

11. CULTES

11.1 Culte catholique

Aumônier sur le site de Coëtquidan :
Père Yann de Penfentenyo

Tél. bureau chapelle Saint-Paul : 02 97 70 77 47
Portable : 07 82 65 02 65
Courriel : yann.depenfentenyo@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr
www.paroissemilicoet.fr

11.2 Culte protestant

Aumônier en charge du site de Coëtquidan :
Pasteur Olivier Putz
PNIA : 821 563 77 46 - Tél. : 02 97 70 77 46
Portable : 06 71 63 11 98
olivier.putz@intradef.gouv.fr

11.3 Culte musulman

Aumônier : Mohammed Cric
Quartier Foch – RENNES
PNIA : 862 351 51 51 Tél. : 02 23 44 51 51
Portable : 06 03 95 66 07
mohammed.cric@intradef.gouv.fr

11.4 Culte israélite

Aumônier régional : Rabbin Michaël Dahan
Quartier Foch – RENNES
PNIA : 862 351 52 01 - Tél. : 02 23 44 52 01
Portable : 06 60 20 33 61
michael.dahan@intradef.gouv.fr

12. ASSURANCES ET MUTUELLES

a. Assurances

Allianz

M. Fabrice Delansorne, conseiller
Portable : 06 07 78 95 33
Courriel : fabrice.delansorne@allianz-tego.fr
Présent à Coëtquidan les mardis et jeudis et sur rendez-vous.

Association Générale de Prévoyance Militaire (AGPM)

M. Henri Mazars
Portable : 06 16 75 93 25
Courriel : henri.mazars@agpm.fr
Permanences sur le site de Coëtquidan dans le hall du cercle Le Puloch le mardi de 12 h 00 à 14 h.

Agence AGPM de Coëtquidan

1, rue de Saint-Cyr – 56380 GUER
Tél. : 02 97 70 80 02
Horaires d´ouverture :
le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 915 à 12h30 et de 13h15 à 18h00.
Fermée le mercredi mais autres créneaux possibles sur rendez-vous.

b. Mutuelles

Pour le personnel militaire

UNÉO

Courriel : f.tondoux@groupe-uneo.fr
Permanences :
– Bureau UNEO, 2 rue de Saint-Cyr (sortie du Camp à droite avant le panneau stop), mercredi et jeudi après-midi de 15 h à 17 h ;
– Hall du Cercle Le Puloch, le mardi de 11 h 30 à 13 h 30 ;
– Prendre contact par téléphone ou courriel en cas d'urgence en dehors de ces créneaux.

Centre de renseignements téléphoniques du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.
Tél. : 0970 809 709
SMS : 06 47 13 29 47
Site Internet :
www.groupe-UNEO.fr

Pour le personnel civil

Groupement HFP

12 Place de la Mairie
56800 PLOERMEL
GROUPEMENT HFP
Rue Berrier Fontaine
83056 TOULON CEDEX
Tél : 09.80.98.08.80
www.harmonie-fonction-publique.fr

13. ASSOCIATIONS ET AMICALES MILITAIRES

AVF « Pour réussir sa mobilité »
Accueil des villes Françaises est une association loi 1901 ayant pour but de fournir un service à ceux qui déménagent pour des raisons professionnelles ou personnelles, en leur donnant les moyens d'une intégration rapide dans leur nouvel environnement. www.avf.asso.fr
Madame Catherine Bourquelot, présidente
Siège : 14, rue Francis Decker – 56000 VANNES
Tél. : 02 97 42 72 23
Courriel : avfvannes@orange.fr

Souvenir français
Délégué général (niveau départemental) M. Jean-Marc Michaud
Keravelo – 56450 THEIX Tél. : 02 97 43 26 22
www.le-souvenir-francais.fr/delegation/morbihan/
Courriel : 56@dgsf.fr

L'Épaulette
Président de groupement de l'épaulette en Morbihan
COL (er) René Carletto 14 la boullaie – 56380 GUER
Tél. : 02 97 22 18 69
www.lepaulette.fr

Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH)
Président du comité de Ploërmel Coëtquidan
COL (ER) Guy Sioc'Han de Kersabiec
La Gaptière – 56430 Saint Brieuc de Mauron
Tél. : 02 97 22 62 36
www.smlh.fr/

Société nationale d'entraide de la médaille militaire

Président départemental des médaillés militaires et président de la 1150e section : Coëtquidan / Mauron
Président : ADC (er) Robert Rivard
22 le Vallet – 56380 GUER
Tél. : 02 97 22 09 11
mm.1150section@yahoo.com

Association Nationale des Médaillés de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) Section du Morbihan

Président : M. Yann Le Gallo
yann.legallo@ags-globalsolutions.com
Secrétaire : M. Georges Chaury
georges.chaury@gmail.com
https://morbihan.anmonm.org/

La Saint Cyrienne

Délégué départemental dans le Morbihan
GAL (er) Jean-Sébastien Tavernier
Kerguistinen 56230 Berric – 02 97 67 02 94 – 06 01 63 25 52
Courriel : jstavernier@hotmail.com

Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite des armées de Terre, de Mer, de l'Air et de l'espace et de la Gendarmerie (ANOCR)

Président départemental du Morbihan
GAL (er) Bruno Gillet
7, rue Pierre-Thomas Lacroix – 56000 VANNES
Tél. : 02 97 40 75 63
Courriel : bruclogil@wanadoo.fr www.anocr.org

Union Nationale des Sous-officiers en Retraite (UNSOR)
Président départemental Morbihan
M. Martial Perruchon
Tél. : 06 30 53 01 91
Courriel : unsor_cnd.perruchon@yahoo.com
www.unsor.org

Union Nationale des combattants (UNC)

Section UNC de Beignon-Saint Malo de Beignon
Président : M. Patrick Large
06 70 56 40 15
Président.unc.b.smb@gmail.com

Section UNC de Monteneuf
Président : M. Arnaud Lannuzel
06 36 51 15 35
lannuzel.arnaud@gmail.com

14. VIE AU QUOTIDIEN LOISIRS, SPORT ET CULTURE

a. Clubs sportifs et artistiques

ASEAAC

L'Association Sportive Et Artistique de l'Académie de Saint-Cyr Coëtquidan (ASEAAC) offre de très nombreuses activités, ouvertes à tous !

En effet, une trentaine d'activités sportives et une dizaine d'activités artistiques et culturelles vous seront proposées, ainsi qu'à votre famille.

Vous pouvez aussi devenir bénévole (tout personnel militaire, civil et/ou leur conjoint) pour réactiver des sections ou en créer de nouvelles.

Une grande journée d'inscription aura lieu sur l'Académie Militaire mi-septembre.

D'ici là, vous trouverez l'ensemble des informations nécessaires sur nos différents supports :

www.asaec.fr
https://www.facebook.com/aseaac/
Tél. : 02 97 75 77 41
Courriel : asaec@orange.fr
Horaires d'ouverture du secrétariat : le mardi de 9 h à 11 h le jeudi de 12 h à 14 h

Autres associations sportives et culturelles à Guer

https://www.ville-guer.fr/systeme/annuaire-de-contacts/

Scoutisme sur la garnison de Coëtquidan

En étroite collaboration avec la paroisse militaire catholique de l'académie militaire de St-Cyr-Coëtquidan, le mouvement des guides et scouts d'Europe est présent sur la garnison.

L'association des Guides et Scouts d'Europe est un mouvement d'éducation catholique qui se veut complémentaire de la famille et de l'école. Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports depuis 1970, elle est reconnue comme mouvement d'éducation par la conférence des évêques de France en 2001 et reconnue comme association privée de droit international de fidèles de droit pontifical par le Saint Siège.

Son objectif est de permettre à chaque jeune confié de préparer son entrée dans la vie active en développant chez lui 5 domaines que sont la santé, le sens du concret, la formation du caractère, le sens du service et le sens de Dieu.

La méthode scoute s'adresse à tout jeune ayant 8 ans révolus au sein de la :

- Clairière pour les louvettes (filles de 8 à 12 ans)
- Meute pour les louveteaux (garçons de 8 à 12 ans)
- Compagnie pour les guides (filles de 12 à 17 ans)
- Troupe pour les scouts (garçons de 12 à 17 ans)
- Feu pour les guides aînées (filles de plus de 17 ans)
- Route pour les routiers (garçons de plus de 17 ans)

École de l'action et communauté d'apprentissage, le scoutisme responsabilise le jeune à travers des activités de plein air encadrés par des adultes spécialement formés et conscients de leur responsabilité qui est charge d'âmes.

En préparation de la future rentrée scolaire, vous pouvez dès à présent prendre contact avec les responsables locaux :

Pour tout renseignement, contacter les responsables à l'adresse suivante : cgsbroceliande@yahoo.fr

Chasse et pêche

Chasse
Président : Cne (er) Philippe Desanlis
Correspondant chasse et contact sur site : Cne (er) Patrice Pillon

Relais de chasse :
Tél. : 02 97 75 83 19 (le vendredi de 14 h à 17 h)
Adresse postale :
Société de Chasse Militaire du Camp de Coëtquidan
Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan
56381 GUER CEDEX

Pêche

La Société de Pêche

Président et point de contact sur site : M. François Bougault.
Courriel : francois.bougault@intradef.gouv.fr

Adresse postale :
Société de Pêche de Coëtquidan
Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan
56381 GUER CEDEX

Le site dispose d'un étang de 5,8 ha.
Plus d'Informations sur le site :
https://sites.google.com/site/lapreneuve

b. Musée de l'Officier

Le musée de l'Officier est situé sur la cour Rivoli. Il présente des collections publiques qui retracent le passé souvent glorieux, parfois tragique, des officiers et des écoles qui les formèrent, de la fin de

l'Ancien régime à nos jours. Des registres conservent la mémoire des officiers issus des écoles et morts pour la France.

Horaires :
Ouvert de février à décembre du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Les samedi et dimanche de 14h00 à 18h00.
Sauf vacances scolaires d'été : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Téléphone : 02 97 70 77 49
Courriel : museedusouvenir@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr
Facebook : https://fr-fr.facebook.com/museeofficier

Association des Amis du Musée de l'Officier :
Téléphone : 02 97 70 77 52
Courriel : aamo.saint.cyr@gmail.com
Site internet : www.museedelofficier-asso.fr **Accès :**

15. RÉSEAU SOCIAL DES ARMÉES

Militaire, personnel, conjoint de l'armée de Terre, « Familles des armées » vous permet d'intégrer votre unité locale et d'accéder à toutes les informations essentielles à votre quotidien. C'est un réseau collaboratif sécurisé de communication et d'entraide, disponible sur Internet et sur une application mobile.

L'espace « Bien dans mes rangers » est dédié au personnel : actualité du régiment, points de contacts, agendas.

L'espace « familles » est réservé aux conjoints : points de contact, les petites annonces et bons plans.

Portail national : accédez aux actualités, à l'information fiable, aux services de soutien, aux aides et prestations en un site unique.

Pass culture & Loisirs Défense : billetterie, séjours et réductions…

Cas 1 : vous avez reçu une invitation

Créer son profil

PREMIÈRE CONNEXION SUITE À UNE INVITATION

Félicitations ! Vous avez reçu un mail d'invitation pour accéder à l'unité à laquelle vous êtes rattaché.

Cliquez **"Je me connecte/Je m'inscris"**, pour rejoindre la sphère si votre compte a déjà été créé auparavant. Ensuite suivez les instructions.

Vérifiez bien vos sphères !

A ce niveau, vous faites a minima partie de la sphère actualité de votre unité.

Et vous avez accès au portail national et ses sphères.

Vous pourrez potentiellement être invités à d'autres sphères ultérieurement.

Créer son profil

CRÉER SON PROFIL FRANCECONNECT OU IGESA-CONNECT

1. Dans le cas où vous n'avez pas reçu d'invitation, rendez-vous directement sur https://familledesarmees.fr/ puis cliquez sur Se connecter, en haut à droite.

2. Ensuite, vous aurez le choix entre créer votre compte via :

- FranceConnect,
- ou Igesa-Connect.

3. Après avoir cliqué sur "S'identifier avec FranceConnect", vous pourrez choisir de vous connecter via un des comptes ci-dessous :

4. Si vous souhaitez créer votre compte avec Igesa-Connect, cliquez sur "S'inscrire".

Renseignez ensuite vos informations sur cette page.

Cas 2 : vous demandez à entrer dans votre unité

Créer son profil

DEMANDE D'ACCÈS A VOTRE UNITÉ

Une fois que vous avez créé votre compte sur FDA, vous avez à ce niveau accès au portail national où vous trouverez toutes les informations relatives à la vie des militaires et leur famille, à travers de nombreux articles dans les sphères nationales.

Si votre unité est déjà présente sur FDA, vous pouvez demander à la rejoindre.

1

Cliquez sur "Parcourir les portails".

2

Ensuite cette page va s'ouvrir. Vous pourrez voir les unités présentes sur FDA et chercher votre unité directement dans la barre de recherche.

3

Dès que vous aurez trouver votre unité, cliquez sur "Accéder".

4

Vous devrez soumettre une demande en remplissant le formulaire, qui sera traite par le gestionnaire de la page.

fda
armée de Terre

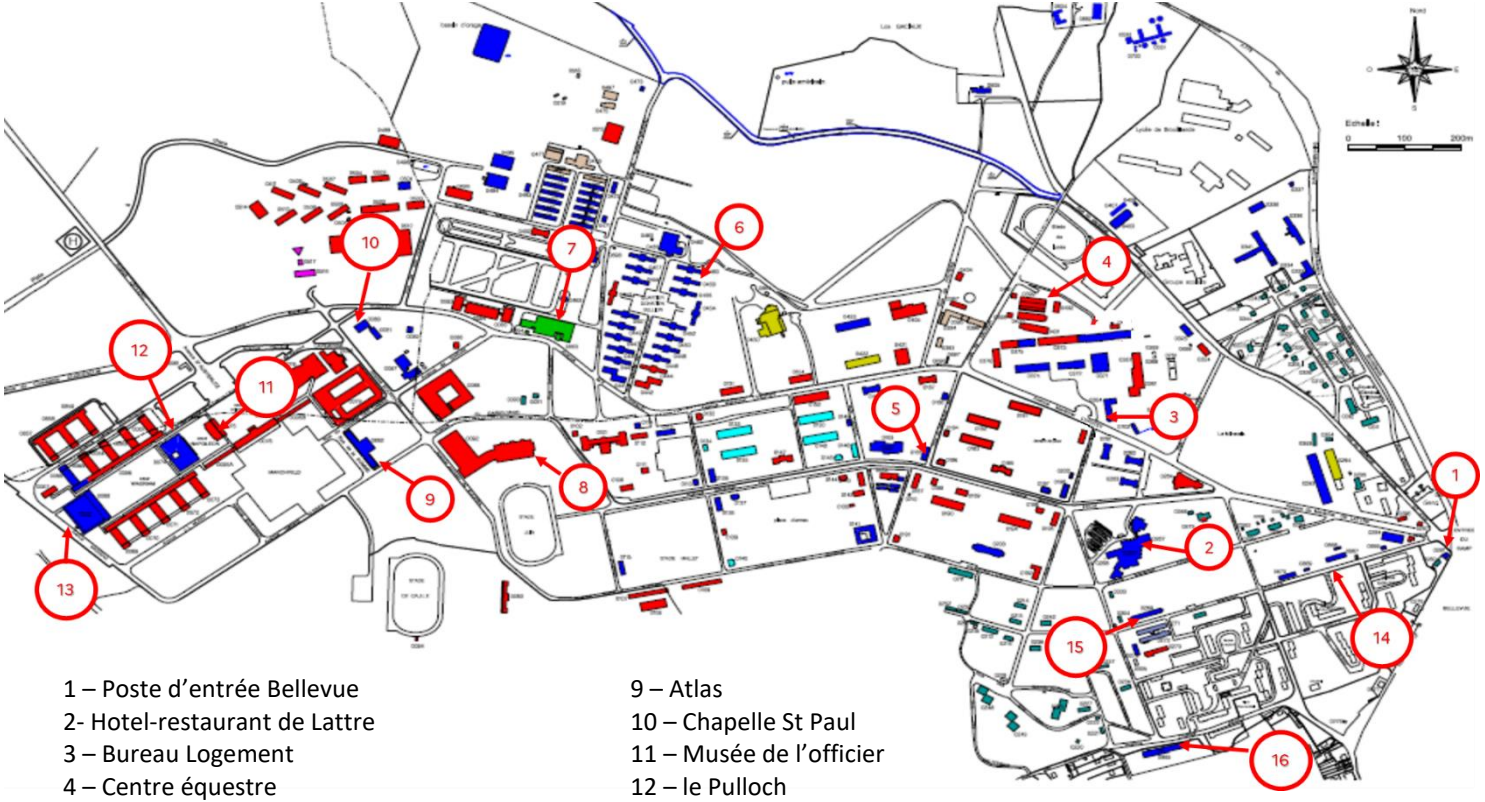

1 – Poste d'entrée Bellevue
2- Hotel-restaurant de Lattre
3 – Bureau Logement
4 – Centre équestre
5 – Psychologue
6 – Abilis
Mobilité
7 - Antenne médicale
8 – Piscine
9 – Atlas
10 – Chapelle St Paul
11 – Musée de l'officier
12 – le Pulloch
13 – Restaurant Wagram
14 - Action sociale – defense

15 – Crèche IGESA
16 – Chapelle Jeanne d'Arc

PLAN CITÉ CADRES

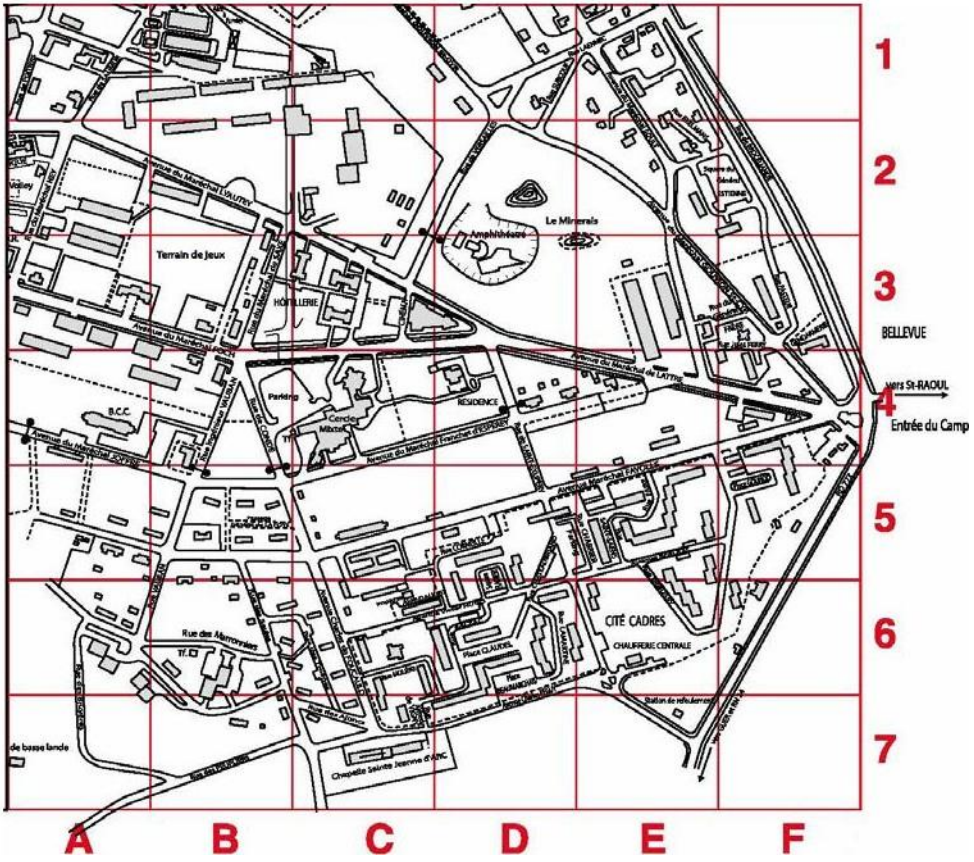

AJONCS	RUE DES RUE	C1		
BALZAC		D6		
BEAUMARCHAIS	PLACE	D6	D1	
BERLIOZ	AVENUE	ES	FS	
BROCELIANDE	RUE DE	F1	F2	F3
BRUYERES	RUE DES	AI		
CHABRIER	RUE	ES		
CHATEAUBRIAND	RUE	D6	ES	
CLAUDEL	PLACE	D6		
CONDE	RUE DE	B4		
CORNEILLE	RUE	DS	D6	
DAUDET	IMPASSE ALPHONSE	C6	D6	
DEBUSSY	RUE	E6	F6	
ESTIENNE	SQUARE GENERAL	F2		
EXELMANS	RUE	E2		
FAURE	RUE	ES		
FAYOLLE	AV. DU MARECHAL	AS	BS	CS
FERRY	RUE JULES	F3		
FLAUBERT	SQUARE	D6		
FOCH	AV. DU MARECHAL	B4	C4	D4
FOUCAULD	AVENUE CHARLES de	CS	C6	C1
FRANCHET d'ESPEREY	AV. DU MARECHAL	AS	BS	CS
FRERE	RUE DU GENERAL	F3		
GOUNOD	PLACE	FS		
GOUVION SAINT-CYR	AV. DU MARECHAL	F3	F4	
HUGO	RUE VICTOR	C6	D6	
LAENNEC	RUE	D1	E1	
Général de LA FOYE	PASSAGE	BS		
LAMARTINE	RUE	E6		
LATIRE	AV. DU MARECHAL de	D4	E4	F4
MARRONNIERS	RUE DES	A6	B6	
MOLIERE	RUE	C6	D6	EI
PASTEUR	RUE	E1	F1	F2
PEGUY	AVENUE CHARLES	C1	D1	EI
PEUPLIERS	RUE DES	BI		
RAVEL	RUE	FS	F6	
SAINT-CYR	RUE DE	FS	F6	FI
SAINT-EXUPERY	RUE	D4	DS	ES
SAINT-SAENS	RUE	E6		
SAULES	RUE DES	B6	C6	
SOULT	AV. DU MARECHAL	E1	E2	
SURCOUF	RUE	D1	D2	E1
TROENES	RUE DES	B6	C6	C1
VAUBAN	RUE	A6	B4	BS
VIGNY	RUE ALFRED de	D1		